VIE RÉGIONALE

OBERFELDKOMMANDANTUR 670
Chef der Militärverwaltung

AVIS

Par l'ordonnance de l'Oberfeldkommandant du 7 décembre 1943 et l'avis d'application du chef de l'administration militaire en date du 23 décembre 1943, l'Oberfeldkommandantur a ordonné une nouvelle limitation de la circulation.

La circulation est interdite entre 20 h. et 6 h., en ce qui concerne les véhicules automobiles, y compris les camions et les autocars. Cette limitation n'est applicable, tout d'abord et jusqu'à nouvel ordre, que dans les arrondissements de Lille, Douai, Valenciennes et Avesnes.

Les dispositions de l'ordonnance prévoient des dérogations pour les médecins, les vétérinaires et sages-femmes, ainsi que pour des prestations de premiers secours en cas d'accident. Dans ce cas, une autorisation spéciale n'est pas requise, mais le voyage doit être inscrit sur le carnet de bord.

En outre, les Kreiskommandanturen peuvent accorder des autorisations exceptionnelles pour des voyages d'urgence, d'intérêt économique et pour la circulation des autocars.

Sont compétentes, les Kreiskommandanturen dont dépend la localité où le véhicule automobile est domicilié.

Pour ces autorisations exceptionnelles, une échelle très sévère sera appliquée.

Pour un véhicule automobile domicilié dans le département du Pas-de-Calais ou dans les arrondissements de Dunkerque ou de Cambrai, l'autorisation doit être demandée à la Kreiskommandantur compétente pour le lieu de domicile si ce véhicule doit servir à effectuer un voyage dans les arrondissements de Lille, Douai, Valenciennes et Avesnes pendant les heures où la circulation est interdite

Pour plus amples renseignements, les intéressés doivent s'adresser aux Kreiskommandanturen, aux Directions du roulage français et aux services des Ponts-et-Chaussées.

Cette nouvelle réglementation entrera en vigueur le 1er janvier 1944.

Lille, le 29 décembre 1943.

Pour l'Oberfeldkommandant : le Chef de l'Administration militaire,
Signé : Docteur Mengkowsky.
conseiller supérieur d'administration.

Prochaine ouverture, à Lille, d'une exposition d'économie de matières et de produits modernes

Sous l'égide du ministère de la production industrielle, une exposition, qui concerne les économies de matières et les produits modernes se tiendra à Lille, au palais des Beaux-Arts, du 4 au 23 janvier.

Cette exposition, qui vient à son heure, révélera au grand public les progrès techniques réalisés en trois ans dans le domaine des produits de remplacement et dans celui de l'économie des matières premières.

D'intéressantes causeries seront données, soit à l'Université, rue Auguste-Angellier, soit au siège de l'inspection régionale de la production industrielle, 30, rue Gauthier-de-Châtillon, par des conférenciers réputés qui souligneront l'importance de l'actuelle économie française, née des besoins et des restrictions.

M. Marcel Hovaere, délégué régional à la jeunesse, est nommé président d'honneur des Vieux travailleurs

L'Association des vieux travailleurs qui groupe dans le Nord 18.000 adhérents a offert sa présidence d'honneur à M. Hovaere, conseiller national, délégué régional à la jeunesse.

Beaucoup de vieux, malgré leur esprit d'épargne, sont handicapés par la misère. Il est donc souhaitable de voir se développer ce parrainage de vieillards par les jeunes. C'est à cette tâche d'union et d'entr'aide que se consacrera M. Hovaere.

JEUNESSE FRANCISTE. — La commission régionale de la Jeunesse franciste communique : Toute la Jeunesse franciste participera, les 31, 1er et 2 janvier, à son 2e congrès qui se déroulera à Paris. Ce congrès sera une grandiose manifestation de son essor et de son dynamisme. Un magnifique programme illustrera ces trois jours et marquera la volonté de la Jeunesse franciste de poursuivre sa tâche révolutionnaire et formatrice. La séance de clôture du 2 janvier, publique et présentera, au Grand Palais, un beau programme culturel et sportif. Cette journée se terminera, sous la présidence du chef Marcel Bucard, par une cérémonie solennelle à l'Arc de triomphe.

CHEZ LES VOYAGEURS DE COMMERCE. — M. Paul Mangin, président de la Chambre syndicale nationale, prendra la parole à Lille, dimanche 16 janvier, à 10 h., à la Chambre de commerce, 77, rue Nationale.

LILLE

220 ENFANTS DE PRISONNIERS INVITÉS A L'HOTEL « BELLEVUE ». — Dans le cadre du cabaret « Chez Freddy », M. et Mme Freddy Beaufort avaient convié, mardi, à 12 h., 220 enfants de prisonniers à déjeuner. Tandis qu'un menu excellent était servi à chaque convive, les artistes du « Bellevue » s'appliquèrent à distraire l'auditoire. La délicieuse vedette Nila Cara, les jeunes danseurs Ramon et Claudia, Marc Francis et Freddy Beaufort se surpassèrent.

A l'issue du repas, chaque enfant reçut une enveloppe contenant un billet de 100 fr.

Ce cadeau provient de quêtes effectuées au « Bellevue » sur l'initiative de son directeur.

ATTAQUE NOCTURNE. — M. Charles Derens, constructeur, 12, rue Fabricy, se trouvait dimanche, vers 21 h., à l'angle des rues des Pyramides et Fabricy, lorsqu'il fut agressé à coups de matraque par trois individus qui le délestèrent ensuite de 3.150 fr.

DISPARITION. — Lundi, à 22 h. 15, on a signalé à la police la disparition de Claude Vermeerdre, 13 ans, 26, rue Clemenceau, à Saint-André, qui avait quitté le domicile paternel vers 13 h.

LINE DARIEL ET SIMONS ONT CHANTÉ POUR LE SECOURS NATIONAL. — La généreuse initiative prise par Line Dariel, Simons et Bertal de chanter dans les cafés du centre, dimanche soir, au profit du Secours national a rapporté, en quatre heures, une somme de 15.000 fr. Il convient d'en féliciter les sympathiques artistes.

RENVERSÉ PAR UN SIDECAR. — Mardi, vers 17 h., M. Marcel Marous, 30 ans, rue des Trois-Mollettes, 30, a été renversé par un sidecar rue de Solférino. On craint une fracture du crâne.

NORD

Soixante mille titres de rationnement sont volés par des bandits à Valenciennes

A la mairie de Valenciennes, cinq individus armés et masqués ont dérobé, dimanche soir, 60.000 titres de rationnement, estampillés du cachet municipal. Ils avaient coupé les fils téléphoniques, maîtrisé les surveillants et obligé le concierge à remettre les clefs des locaux.

A LA MAIRIE DE FORT-MARDYCK, des bandits ont dérobé une partie des feuilles de rationnement de la commune après avoir menacé de mort la concierge de l'immeuble.

LA NOEL aux Savonneries LEVER

Les Savonneries LEVER à Hautmordin offraient dimanche dernier aux enfants de leur personnel, présent ou prisonnier, un goûter suivi d'une distribution de jeux et friandises.

La fête eut lieu dans les grands réfectoires de l'usine, où s'élevait un superbe arbre de Noël brillant de mille feux.

Elle s'est déroulée dans une atmosphère de cordiale gaîté et tous, petits et grands, s'en sont allés les mains pleines et le cœur content.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 28 décembre 1943
Présidence de M. de Laborie

Fraude en douane. — L'introduction en contrebande de 16 kgs de tabac haché vaut huit jours de prison et une amende de 9.000 fr. à Abel Debrif et à Albert Benoit, tous deux de Linselles.

La frontière est fermée. — Un mois de prison et 1.200 fr. d'amende d'amende à Robert Degryse, marchand de chiffons à Wervicq-Sud (B.), pour franchissement irrégulier de la frontière franco-belge.

Etrangers, soyez en règle. — Ayant séjourné plus de deux mois sur le territoire national sans carte d'identité d'étranger, Amédée Moutron, 17, rue de la Halle, à Roubaix, est condamné au mois de prison et 1.200 fr. d'amende.

Respectez l'autorité. — Un mois de prison et 60 fr. d'amende à Remi Mulabrouck, 30, rue Lamartine, à Wasquehal, qui, ayant bu plus que de raison, s'est rebellé contre les gardiens de la paix.

Au cours d'une discussion, Simon Samyn, sentier des Guinguettes, à Marcq, avait porté une gifle à sa belle-mère un mois de prison.

Evasion d'un camp de travail. — Arthur Debeurme, de Lannoy, s'était évadé d'un camp où il était astreint au travail forcé : un mois de prison. — Quinze jours de prison pour le même motif à Prudent Declercq, 19, rue de Wagram à Roubaix.

Vols à l'usine. — Rémi Maton, demeurant au Biston, à Linselles, a dérobé, à diverses reprises, de la rayonne au préjudice de son employeur : 2 mois de prison avec sursis. — Henri Delaby, 3, rue de Wasquehal, à Roubaix, s'était approprié du savon au cour de son travail : 2 mois. Louis Demouveaux, 43, rue Jouffroy, à Roubaix, coupe de rezel est condamné à 1.200 fr. d'amende.

Le bien d'autrui. — Se rendant chez un quincaillier, Victor Coqu, 60, Saint-Roch, à Tourcoing, avait fait main basse sur deux paquets de limes : 1 mois de prison avec sursis et 300 fr. d'amende. — Quatre mois de prison à Hélène Wiplain, 148, rue du Collège, à Roubaix, qui a dérobé des sommes d'argent au préjudice d'une co-locataire Alice Maguier, 34, rue des Postes, à Roubaix, avait volé à sa patronne un litre d'alcool et des bijoux : 3 mois de prison avec sursis et 500 fr. d'amende.

CARNET

NAISSANCES

— Mme et M. Paul Grumieux-Debaigne ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils Jean-Paul.
Croix, le 25 décembre 1943
74, rue Kléber
19, rue Corneille. 80901136

— Jean-Paul, Nicole, Françoise et Chantal sont heureux d'annoncer la naissance de leur petit frère Bernard.
De la part du docteur et de Madame Durieux-Wulffaert.
Tourcoing, 45, rue Myron-Herrick.
Le 23 décembre 1943. 801260

— M. P. Samaille, chevalier de la Légion d'honneur et Mme née M.-A. Vienne annoncent l'heureuse naissance de leur dixième enfant, Pierre-Marie.
Neuville-en-Ferrain 77787d

— Monsieur et Madame Langrand-Rieour sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fils Emmanuel.
Le 24 décembre 1943
46, rue des Ursulines Tourcoing. 764d

— Sabine, Christine, Clotilde, Françoise ont la joie de vous annoncer la naissance de leur petit frère Emmanuel.
De la part de M. et Mme Camille Carre, 17, rue du Grand-Chemin
Roubaix, le 25 décembre. 801256

ENFANTINA... Ses dragées
178, rue Decrème - Roubaix

VERPOORT, Bijoutier, 6, Place de la Gare, Roubaix, présente ses meilleurs vœux à sa fidèle clientèle et l'avertit que sa maison sera fermée du 1er au 10 janvier. 389584

NÉCROLOGIE

— M. et Mme Vandewiele-Leclercq ; Mlle Arlette Vandewiele ont la douleur de vous annoncer la perte de leur petite Francine, décédée accidentellement le 27 décembre 1943. Ses funérailles auront lieu le jeudi 30 décembre, en l'église Saint-Martin, à 10 h. 30.
Roubaix, 4, place de la Liberté. 801344

Bourse de Paris

du 28 décembre 1943

Banque de France, 27000. — Banque de Paris, 2130. — Crédit Commercial, 2400. — Crédit Foncier, 6320. — Crédit Lyonnais, 3170 — Crédit du Nord, 894. — Suez, actions, 57000 dem — Métro, 2560. — Nord, 1937. — Tram. Lille-Rx-Tg, 456 — Eaux (Cie Générale), 3115 — Distribution, 2928. — Générale Electr., 5400 — Electric. Gaz Nord, 890. — Electrique du Nord, 733 — Energie Industr., 3045. — Gillet-Thaon, 365 — Industrie Textile (Cie Gle), 2800. — Le Blan, 1610 off. — Perenchies, 3650 — Saint Freres, 1800 — La Soie, 1945 — Tapis et Couvertures, 2145 — Aciéries Longwy, 1190 — Aciéries du Nord, 700. — Aciéries Sambre-Meuse, 830. — Ateliers Nord-France, 2305 — Chantiers St-Nazaire, 3795 — Fives-Lille, 1265. — Forges Nord-Est, 1949 — Franco-Belge Mat Ch. Fer, 10165. — Denain-Anzin, 2400 — Louvroil-Montbard, 975. — Schneider, 4450. — Senelle-Maubeuge, 2165 — Tréfileries Havre, 2150. — Béthune, 3750. — Houillères Montrambb, 2026. — Aniche, 2900. — Anzin, 1905 — Blanzy 4700. — Carvin, 3640. — Courrières, 1219. — Dourges, 3085. — Lens, 1500 — Marles, 1438. — Ostricourt, 5830. — Vicoigne, 1380. — Mokta, 16000 — Nickel, 3125. — Ouenza, 6335. — Française Pétroles, 2225. — Lille-Bonnière prior., 1200 off. — Gafsa, 3155. — Air Liquide, 2815. — Ugine, 4600. — Givet-Isieux, 4200. — Kuhlmann, 2315. — Péchiney, 4675 — Rhône-Poulenc, 3063. — Saint-Gobain, 6000. — Viscose Française, 3680. — Olida, 16500. — Potin, 1202. — Olmente Origny, 29300 — Pollet, 5275. — Terres Rouges, 1355 — Colonies (Cie Gle), 1775.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 29 décembre 1943. — N° 83

LA GRANDE MARNIÈRE

par Georges OHNET

— Et moi, mon père, j'ai fait tout à l'heure le serment que je vous en empêcherais !

— Ah ! vraiment ! tu as juré cela ? dit Carvajan avec un calme effrayant. Eh bien ! tu apprendras à tes dépens qu'il ne faut jamais prendre d'engagement téméraire... Dans quinze jours, tu m'entends, le domaine de Clairefont passera en vente, et le marquis sera sur le grand chemin !

— Non, mon père, car demain vous serez payé !

— Allons donc ! ricana le banquier. Avec quel argent ?

— Avec le mien !

Le maison en s'écroulant n'aurait pas produit un plus formidable effet.

— As-tu bien réfléchi, bégaya Carvajan, à ce que tu viens de dire ?

— Oui, mon père, comme vous à ce que vous voulez faire !

— Je ne reculerai devant rien pour empêcher une spoliation indigne !

— Tu contrecarreras mes projets ?

— Où prends-tu l'audace de me parler ainsi ?

— Dans l'horreur que vos actes m'inspirent !

A ces mots, Carvajan s'avança menaçant et terrible. Il parut grandir, son visage fut bouleversé par une colère sauvage. Debout, tout noir, les doigts crochus comme des griffes, ses yeux jaunes étincelant comme de l'or on l'eût pris pour le génie du mal

— Ah ! c'est ainsi ! crie-t-il. Ah ! tu me menaces et tu m'outrages ! Eh bien ! ceux que tu veux défendre, je les poursuivrai sans pitié ! Ah ! ils ont cru opérer une diversion triomphante en t'attirant à eux. Ils ont espéré que je m'arrêterais pour ne pas te combattre ? Ils verront ce que je peux quand on me brave ! Le beau protecteur qu'ils ont là !... Tu ce bien osé de te frotter à ton père ! Ah ! sh ! mon garçon... j'en ai maté de plus forts que toi, et tu connaîtras la poigne de Carvajan !... Imbécile, qui croit à tout ce que cette Clairefont lui ont promis !... Mais ce sont des hypocrites !... Ils se servent de toi... Ils t'ont amorcé avec la fille... Tu n'y as vu que du feu... Ah ! elle n'est pas avare de gentillesses... Demande à l'officier !... Mais elle ne peut que te mépriser : un homme de rien, le fils de ton père, un monsieur qui n'est pas « de » quelque chose !... Quand tu auras tiré les marrons du feu, on te enasera comme un laquais ! Voyons, comprends donc les choses... Pascal... mon ami !... Je ne te trompe pas, moi, je suis franc et sincère... Tu cours à un camouflet certain... Tu auras manqué à tous tes devoirs, renié ton père, et tu resteras avec ta courte honte !... Hein ! tu m'écoutes ?... Réponds-moi... Tu es là, les yeux fixes... M'entends-tu ?... Voyons, veux-tu parler ? Tu n'as pas la bouche cousue... Promets-moi de réfléchir... Ne donne pas des centaines de mille francs comme ça... C'est difficile à gagner, l'argent ... Ah ! ils ne seraient pas longs à te tricoter le tien ! Pascal... Pascal !...

Il s'approcha du jeune homme, le prit dans ses bras, le serra, le caressa, lui parlant avec tendresse, avec éloquence, variant ses intonations, ardent à le convaincre et à le séduire. Il le trouva insensible, muet et sourd, cuirassé par sa volonté. Alors, bavant de colère, Carvajan cria :

— Hors d'ici, misérable ! Je te chasse ! Infâme qui vend son père, qui l'assassine ! Oui, tu me tues ! Si je ne vois pas ces Clairefont dans le ruisseau, je meurs ; je n'ai vécu que pour cette heure-là, où je les tiendrai abattus, écrasés, sous mes talons !... Et tu me voles ce bonheur tant attendu !... Va-t'en. Va-t'en donc ! Je te ferais du mal !

— Mon père ! supplia Pascal.

— Je te défends de m'appeler ton père... Le suis-je d'abord ? J'en doute en voyant comme tu agis.

Le jeune homme demeura muet d'horreur devant cette fureur qui ne reculait devant aucune menace, devant aucun blasphème. Il fit un geste de désespoir et se dirigea vers la porte, son père y fut en même temps que lui, prêt à un dernier effort :

— Pascal... Eh bien ! au moins, tranaigeons, dit-il, les yeux égarés, mais le cerveau lucide... Ne pais pas... Je te laisse en repos...

— Non mon père, je n'ai plus confiance en vous... Vous me tromperies.

Les cheveux gris de Carvajan se hérissèrent sur son crâne ; il voulut frapper son fils ; ses bras retombèrent sans force. Il essaya de crier, d'insulter, il ne put que balbutier :

— Si sa mère était là, elle te maudirait !...

— Non, mon père, dit le jeune homme, qui releva la tête avec orgueil.

X

Le lendemain, avec une surprise et une satisfaction à peu près égales, la population de La Neuville apprit que la querelle entre Clairefont et Carvajan allait prendre une face nouvelle, grâce à la rupture qui venait de se produire entre le maire et son fils. On avait vu d'une part Fleury Tondeur et Dumontier accourir dès le matin à la rue du Marché et, au bout d'un temps très long, sortir affairés, discutant et gesticulant. D'autre part, Pascal s'était installé provisoirement chez Mlle Maléaud, qui, brûlant brusquement ses vaisseaux, se déclarait pour la famille de Clairefont.

Quelle aubaine pour la petite ville dont la plate existence se traînait dans la monotonie, et qui, subitement, se trouvait agitée par des émotions violentes ! Les langues marchaient bon train, et les commérages prenaient des proportions à la fois effrayantes et risibles.

(A suivre).

TOURCOING

JEUDI 30 DÉCEMBRE :

Police-Secours : service médical de nuit. Tél. 4.30.

Le budget primitif communal de 1944

Au cours de sa dernière réunion, le conseil municipal a approuvé le budget primitif communal de 1944, qui s'élève pour les recettes à 100 millions 239.887 fr. 52, et pour les dépenses à 108.602.683 fr. 20, soit un excédent de dépenses de 8.362.796 fr. 31.

Rappelons qu'en 1943, le budget primitif communal était de : recettes 94.393.362 fr.; dépenses 106.374.239 fr., laissant un excédent de dépenses de près de 12 millions.

Ainsi donc, le déficit voisin de 12 millions en 1943, se trouve ramené à un peu plus de 8 millions en 1944.

« Ce résultat, a constaté le maire, rapporteur du budget, que nous considérons comme satisfaisant, eu égard aux innombrables obligations imposées par les circonstances, nous a permis de limiter l'effort à demander aux contribuables ».

Rappelons comment la municipalité se propose de combler cette insuffisance de crédit :

1) En portant de 0 fr. 30 à 0 fr. 50 le taux de la taxe locale sur les ventes au détail et prestations de service ; ce à partir du 1er janvier 1944. Le supplément de recettes escompté est de 1.700.000 fr. environ, ce qui porte à 4.300.000 fr. le montant des prévisions.

2) Pour le surplus, soit 6.662.796 fr., la ville fera appel au concours financier de l'Etat.

Les changements essentiels du budget

Parmi les postes où des différences marquantes sont constatées, nous signalerons, en recettes :

Produit du centime additionnel (qui passe de 19.584 fr. 80 à 20.630 fr. 80) 420.058 fr. en plus. Taxes et impositions directes : 669.185 fr., en plus, la taxe sur la valeur locative des locaux professionnels s'inscrivant pour 119.700 fr. Taxes et impositions diverses : 2.750.000 fr., en plus, les impôts en augmentation étant notamment ceux de l'octroi, 824.000 fr., spectacles : 500.000 fr., mutations : 240.000 francs et la taxe sur les ventes au détail : 1.175.000 fr. Taxes, droits et rémunérations : 255.493 fr. en plus, les concessions de terrains dans les cimetières étant en augmentation de 200.000 fr. Produits des services à caractère commercial et industriel : 2.608.699 fr., en plus, dont 2.418.000 fr. pour l'électricité, 300.000 fr. pour les bains et 145.000 fr. pour le théâtre municipal. Répartitions faites par l'Etat : aide financière des autres collectivités publiques : 735.000 fr. en moins, dont de la préfecture, 148.000 francs, et de l'Etat, sa participation dans les dépenses de secours aux habitants privée de ressources : 585.000 francs. Produits des centimes extraordinaires : 299.068 fr. 25 en plus. Produits des centimes additionnels au service de la dette : 136.062 fr.

Nous verrons le chapitre des dépenses au cours d'un second article.

Les fêtes de Noël

Les anciens combattants du quartier de la Croix-Rouge (U.N.C.) ont offert un arbre de Noël aux enfants des anciens combattants du quartier et, à midi, un repas à cinquante d'entre eux. D'autre part, tous participèrent à une distribution de friandises.

Au Centre d'entr'aide de la Croix-Rouge, les prisonniers rapatriés ont rassemblé les familles de leurs camarades encore captifs. Après un concert artistique, habilement dirigé par M. Sulmon, une distribution de friandises et de coquilles fut faite aux enfants. Une tombola termina la réunion.

Sous les auspices du Secours national, des fêtes familiales se sont déroulées dans les foyers d'entr'aide aux vieillards des Phalempins, du Centre et du Blanc-Seau. Repas amélioré, vin, friandises, cadeaux et gâteaux permirent aux bénéficiaires de connaître la douceur d'une aide généreuse autant que discrète. Des chansons et des compliments complétèrent ce programme de Noël qui se répétera, ces jours-ci dans les autres foyers.

Le « Goûter des mères » a donné, enfin, mardi, à 15 h., rue du Printemps, une fête qui comprenait une distribution de friandises, de gâteaux et de souvenirs, dont furent heureux de bénéficier mamans et enfants.

AU SUJET DE LA PRESSION DU GAZ

La Compagnie industrielle d'éclairage « usine à gaz de Tourcoing » rappelle que les heures de pression du gaz pour les réseaux de Tourcoing et de Neuville-en-Ferrain sont les suivantes : de 6 à 8 h.; de 10 à 13 h.; de 18 à 20 h.

En dehors de ces heures, la pression, au départ de l'usine, doit se trouver normalement réduit à 10 millimètres, ce qui interdit pratiquement toute utilisation.

Pour autant que la quantité de gaz qu'elle reçoit le lui permet la Compagnie industrielle d'éclairage s'efforce, dans la mesure de ses moyens, de prolonger les heures de pression.

Par contre, lorsque la quantité de gaz reçue est insuffisante, l'horaire de pression doit être réduit.

Le gala de l'Union des sociétés sportives des patronages

Les « Patros » dont l'activité sportive est bien connue, viennent de mettre sur pied, un programme particulièrement relevé, pour le gala qu'ils offriront à leurs membres bienfaiteurs et à leurs amis, le dimanche 16, à 15 h., salle du Gymnase municipal, sous la présidence de M. Mareseaux, maire.

On se souvient de la belle fête organisée l'an dernier, sous la présidence de S. Em. le cardinal Liénart, qui souligna toute l'importance qu'il attachait à l'éducation physique de la jeunesse et confia à « l'U.S.S.P.T. » la charge de développer cette éducation dans les œuvres masculines et féminines de Tourcoing.

Depuis, l'Union a constamment travaillé dans ce dessein, créant notamment la société « Tourcoing-Sports », et de nouvelles sections paroissiales ; aidant les sections existantes et mettant à leur disposition un secrétariat permanent pour les guider et les renseigner.

Toutes ces sections ont fourni un bel effort qui doit porter ses fruits, moralement et physiquement.

Désirant persévérer inlassablement dans cette voie, l'Union a préparé une démonstration de ce que l'on peut obtenir d'une jeunesse sportive bien formée. Les amateurs de beau sport trouveront de quoi être satisfaits grâce aux exhibitions de la section spéciale des sapeurs-pompiers de Paris, dont les champions, ayant à leur tête Anger, champion de France de gymnastique en 1942 et 1943, se feront apprécier dans les exercices suivants : match de lutte gréco-romaine, lutte libre, catch, mouvement d'ensemble à mains libres, préliminaires de gymnastique, exercices simultanés aux barres parallèles, exercices individuels aux barres, pyramides, barres fixes, sauts acrobatiques au cheval, etc...

Un tel programme attirera certainement la foule. La location est ouverte, dès à présent, chez M. Mérnier, place Saint-Jacques.

EN DEFAUT. — Pour mauvaise tenue du carnet de bord et non fonctionnement du compteur kilométrique, M. Constant Vandemortèle, 30 ans, 90, rue Jean-Jaurès, à Neuville-en-Ferrain, chauffeur au service de M. Omer Vandaele, garagiste, 43, rue Drouot, a fait l'objet d'un procès-verbal

DES PROCES-VERBAUX pour défaut d'étiquetage des prix, ont été dressés à la charge de Mme veuve Baudenez, épicière, 160, rue de Gand, et Marie Dervaux, 73, même rue.

LE VELO de M. Emile Merrchaert, 18, Bd Descat, lui a été dérobé dans le couloir d'entrée de son habitation.

ETABLISSEMENT MUNICIPAL DES BAINS fermé les samedi 1 et dimanche 2 janvier.

LA TOMBOLA DES VIEUX TRAVAILLEURS. — Voici les numéros sortis au tirage du 25 :

115	243	474	549	805	185	89	540	528	
73	336	422	652	734	648	235	256	676	
792	164	271	65	104	168	307	195	196	
793	177	772	250	822	43	671	826	16	
526	851	433	336	489	721	683	916	362	
386	613	163	848	309	445	444	386	416	
333	150	439	114	341	585	809	495	146	
667	600	833	468	12	467	51	303	108	
135	148	242	252	78	293	181	637	500	
92	355	62	625	896	807	377	315	744	
657	194	556	535	101	733	811	846	824	
795	829	912	93	506	908	369	323	602	
641	236	783	67	183	552	383	789	419	
264	117	484	441	229	286				

Se prévaloir au Foyer des amicales 57, rue du Haze, les jeudis et vendredis, de 14 à 16 h

DON AUX FAUVRES. — Le directeur de l'Institut Colbert a remis à M. le maire, pour le bureau de bienfaisance, une somme de 700 fr. 50, produit d'un match organisé entre les élèves de son établissement et ceux du lycée.

AUX FAMILLES NOMBREUSES DU BLANC-SEAU. — A l'occasion de la Noël, réunion générale dimanche 2 janvier, à 16 h., salle des fêtes, rue du Rieu, sou la présidence de M. Etienne Motte, président de l'Union de Tourcoing et des familles nombreuses. La carte sera pointée à l'entrée pour la distribution à toute famille représentée.

CENTRE D'ENTR'AIDE DES PRISONNIERS RAPATRIES DES PHALEMPINS. — Prochain repas pour les enfants des prisonniers rapatriés, et pour les orphelins, jeudi 30 à midi école La Fontaine, rue de la Baille.

MARCQ-EN-BARŒUL

UNE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunira jeudi, à 18 h. 30, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Albert Bailly, maire. A l'ordre du jour : vote de crédits complémentaires ; modification du lotissement Virnot ; tarif du creusement des fosses.

A propos du tamponnement d'une auto de la Société de patronage, à Sainghin

Lundi 20, une voiture de la Société de patronage des enfants moralement abandonnés a été accrochée, vers 18 h. 15, route de Lesennes, à Sainghin-en-Mélantois, sur le territoire de cette dernière commune, par un camion-automobile ou un tracteur, qui venait de Cysoing.

Le choc fut très violent et le conducteur du deuxième véhicule, qui ne s'aperçut pas de l'accident, continua sa route. La voiture de la Société de patronage transportait sept jeunes pupilles et subit de graves dégâts. C'est miracle qu'il n'y eut point de morts à déplorer.

Le chauffeur du camion est recherché. Le propriétaire de cette voiture, auteur involontaire de cet accident, est invité à se faire connaître à la Société de patronage, 169, rue du Boulevard, à Marcq-en-Barœul.

SEANCE DE CINEMA POUR LES ENFANTS DES PRISONNIERS. — L'Amicale des prisonniers de guerre tient à préciser que les convocations envoyées pour la séance de jeudi, à 14 h. 30, seront exigées à l'entrée de la salle. Les enfants des prisonniers, des travailleurs en Allemagne et les orphelins de guerre seront seuls admis à cette séance, ainsi que les mamans qui peuvent les accompagner.

BIERS DE FAS ION. — Fermés vendredi après-midi. Une permanence sera assurée.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

NOEL A L'HOSPICE. — Nous tenons à signaler la louable initiative prise par les Sœurs dominicaines, qui ont invité, à l'occasion de Noël, pour quelques heures aux pensionnaires de l'hospice communal. Dimanche à midi, un excellent repas fut servi à ces derniers. L'après-midi, les vieillards dégustèrent un goûter et des friandises, recueillis, pour une bonne part, grâce aux sacrifices des écolières. Mais la grande fête consista en une représentation artistique. Jeunes filles et écolières chantèrent, dansèrent et firent de ce spectacle un charmant divertissement. M. F. Marte, premier adjoint, entouré de conseillers municipaux ; de M. l'abbé Lorcidant et des membres de la commission administrative de l'hospice, se chargea de remercier organisatrices et actrices de cette journée de bienfaisance.

Les oiseaux sur les branches, les fleurs dans les jardins,
Blanco dans la lessive, et voilà tout est bien.
J. LEPERS - Tourcoing.

HALLUIN

M. NESTOR WANQUET EST NOMMÉ CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Par arrêté paru au « Journal officiel », la croix de chevalier de la Légion d'honneur vient de récompenser la conduite de l'adjudant-chef Wanquet, du 110e R.I., actuellement surveillant-chef des travaux de la mairie. M. Nestor Wanquet s'est particulièrement distingué le 17 mai, à Nivelles où il a été grièvement blessé à son poste de combat.

M. le docteur Louf, président du cercle des officiers, lui a remis l'insigne des braves au cours d'une cérémonie intime

Déjà titulaire de la médaille militaire, le nouveau chevalier qui vient de se voir attribuer, en outre, la croix de guerre avec palme, consacre son activité au groupe des mutilés et à l'Alliance nationale contre la dépopulation

Nous nous joignons à ses nombreux amis, pour lui adresser nos chaleureuses félicitations.

CHORALE SAINT-HILAIRE. — Une messe sera célébrée dimanche 2 janvier, à 11 h., pour les membres bienfaiteurs et décédés. La chorale assurera la partie musicale.

POUR LES PAUVRES. — La Conférence de Saint-Vincent-de-Paul fait appel à toutes les bonnes volontés pour la confection d'un vestiaire. Les dons seront reçus avec reconnaissance au couvent des Sœurs de la Sagesse, rue des Ecoles.

ECOLES LIBRES. — Dimanche 2, à 7 h. 30, communion des hommes et jeunes gens Se grouper dans la nef

CONTRIBUTIONS INDIRECTES. — Perception des licences, lundi 3, de 9 à 10 h., à la mairie, salle de la caisse d'épargne.

RONCQ

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Distribution des bons de pain et denrées, vendredi 31, de 9 à 10 h. Paiement des secours, le même jour, de 14 h. à 14 h. 30, à la recette municipale.

CHEZ LES PRISONNIERS RAPATRIES. — Grâce à la généreuté de nos concitoyens, le comité d'entr'aide des prisonniers a pu « durer, à l'occasion de Noël, la distribution de 375 colis aux prisonniers du Centre et de 225 pour le Blanc-Four. Le comité adresse aux donateurs ses sincères remerciements.

QUESNOY-SUR-DEULE

UN BEAU GESTE EN FAVEUR DES ENFANTS DE PRISONNIERS. — Jeudi, à l'occasion des fêtes de Noël, Mme veuve Arthur Delannoy, tenancière du café-restaurant de la poste, a offert généreusement à dîner à 15 enfants de prisonniers de la commune. A l'issue du repas, une tombola fut tirée et chaque enfant retourna dans sa famille enchanté de cette réception et en possession d'un beau jouet. Il serait souhaitable que ce bel exemple d'entr'aide trouve des imitateurs.

WERVICQ-SUD

Des tresses élastiques, d'une valeur d'un million de francs, sont dérobées à l'usine Cousin frères

Dans la nuit de dimanche à lundi, quatorze boîtes de tresses élastiques ont été dérobées à l'usine Cousin frères, dans des circonstances que s'efforce d'éclaircir M. Vantomme, commissaire de police à Comines. Le montant du vol dépasse un million de francs.

DEULEMONT

Quatre bandits attaquent une ferme

ILS SONT MIS EN FUITE PAR LE FERMIER

Mardi, vers 21 h., quatre bandits armés et masqués ont pénétré dans la ferme de M. Louis Machelin. Sous la menace de leurs armes, ils intimèrent au cultivateur l'ordre de leur remettre son argent. Celui-ci feignit de s'exécuter, puis faisant volte-face, se précipita sur ses agresseurs. Une lutte s'ensuivit, à l'issue de laquelle le fermier réussit à gagner la cour et à appeler à l'aide.

Voyant leur coup manqué, les bandits s'enfuirent dans la direction de Comines-Sainte-Marguerite.

TOURCOING

Une voyageuse tombe du marchepied d'un tramway G et se blesse mortellement

Mardi vers 18 h. 30, Mme Sarah Deleye, 53 ans, soigneuse de continu, 38, rue de l'Alouette, cour Vanuxem, se trouvait sur un tramway de la ligne « G », venant de la gare

Elle était accompagnée de sa petite fille Jeanine Tirloit, 5 ans. Comme le tramway était bondé, Mme Deleye resta sur un marchepied, tandis qu'elle faisait parvenir à prendre place sur la plate-forme.

Soudain, alors que le tramway arrivait rue de l'Alouette, Mme Deleye, gênée sans doute par un colis qu'elle tenait à la main, perdit l'équilibre, tomba du tramway, et se coigna violemment la tête sur le pavé, où elle resta inanimée.

On s'empressa de lui porter secours et on la transporta dans une maison voisine où M. le docteur Faidherbe vint lui donner des soins.

Craignant une fracture de la base du crâne, le praticien fit admettre la blessée à l'hôpital, où elle expira malheureusement, mercredi, vers 5 h 30

FOURRURES LŒTITIA 40 rue de la Vigne 66 ROUBAIX
PROFITEZ DE VOUS MEUBLER
BAISSE DE PRIX
AVANT INVENTAIRE, ces GALERIES « MAMAN LOUISE »
179, rue de Lannoy ROUBAIX

CASINO
L'IMMENSE SUCCES
L'INEVITABLE
M. DUBOIS
A partir Vendredi 31 h. 30

ON VOLE UN VELO... — M. Gaston Dagbert, 32 ans, gardien de la paix, 34, rue Delespaul, a eu son vélo volé, lundi, dans le hall de la mairie.

ROUBAIX-STYLO, 58, rue de Lannoy.

HARMONIUMS - Location - Réparations - Georges LECLERCQ, 630, rue de Lannoy (T. 373.30), face Pars Sports, Rx.

HEVEA, l'Imperméable qui v. préservera.

RADIO-CINÉ
Demain JEUDI changem. de programme
(Voir rubrique spectacles)

COLISEE
En raison du grand succès
JEUDI en Matinée à 3 h.
SEANCE SUPPLEMENTAIRE
Mon amour est près de toi

WATTRELOS
NOEL DES REFUGIES. — En vue de la distribution du colis de Noël, les réfugiés sont invités à faire inscrire leurs enfants au siège du Secours national, 27, rue Carnot, demain jeudi 30 et lundi 3, de 14 h. à 18 h. Se munir de la carte d'Sinistré » ou « Réfugié » et du livret de famille

NOEL AUX Ets LECLERCQ-DUPIRE. — Les Ets Leclercq-Dupire ont offert aux enfants de leur personnel une matinée récréative, salle Saint-Louis, avec le concours du Théâtre des bons écoliers, de Courrières. Une distribution de jouets et de coquilles termina la fête.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS — Mutuelle-retraite. — Dimanche, café Delcroix, 15, Grand'Place, de 9